



Gabriel SERVILLE

1^{ère} circonscription de Guyane

Le Bulletin

Lettre d'information de votre député

Décembre 2017

« En cette fin d'année 2017, il est l'heure de dresser un premier bilan de l'action du nouveau gouvernement et de mon engagement sur les bancs de l'Assemblée nationale. En cohérence et fidèle à mes engagements auprès de vous, j'ai décidé d'adopter une position à la fois constructive, critique mais équilibrée de l'action gouvernementale qui me conduit à soutenir les initiatives qui répondent aux besoins de la population et à m'opposer fermement aux mesures antisociales et qui ne sont pas dans l'intérêt de la Guyane. Car l'enthousiasme qu'avait fait naître le discours du Président de la République devant le Congrès de Versailles début juillet a très vite laissé place à la déception face à la mise en œuvre d'une politique dont la seule matrice demeure l'austérité. Dans ce registre, la venue d'Emmanuel Macron en Guyane fin octobre aurait dû être un moment fort, quelques mois après les mouvements historiques de mars et avril. Il n'en fut rien. Les nombreux renoncements qui ont émaillé cette visite, puis les débats budgétaires, me font craindre quant à la réelle volonté du gouvernement de faire avancer la Guyane. Ces craintes se sont avérées fondées à la lecture du projet de loi de finances pour 2018. Il prévoit de nombreuses suppressions de postes dans l'administration (Douanes, Impôts, Cadastre, Préfecture) qui vont participer au délitement des services publics locaux, qui ne sont déjà pas

MES FONCTIONS À L'ASSEMBLEE NATIONALE

- Secrétaire du bureau de l'Assemblée nationale.
- Membre de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire.
- Président du groupe d'amitié France – Haïti.
- Vice-Président du groupe d'amitié France – Brésil .
- Membre de la Mission d'information sur la nouvelle étape de décentralisation au services des territoires.
- Membre de la Délégation à l'Outre-mer.
- Membre de la Délégation chargée des activités internationales.
- Membre de la Délégation chargée du statut des députés.
- Membre de la Commission politique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.
- Membre du Conseil national de la mer et des littoraux.

en mesure d'assurer pleinement leurs missions au service des Guyanais. Ce faisant, le gouvernement entend dégager des fonds afin de financer les mesures prévues par l'accord du 21 avril 2017 et limiter ainsi l'apport de fonds supplémentaires: c'est inacceptable ! C'est pourquoi je me suis battu sans relâche pour rappeler nos revendications légitimes et nos exigences en matière de justice sociale, pour formuler des propositions alternatives et mettre l'Etat face à ses responsabilités. Je refuse de cautionner la volonté à peine voilée du gouvernement d'abandonner les territoires et les citoyens les plus fragilisés. Aussi, vous pouvez compter sur ma détermination à continuer le combat que nous menons ensemble depuis maintenant cinq ans pour développer de notre territoire et promouvoir l'humain d'abord. Amitiés militantes,

Gabriel Serville

Loi travail: non à la casse sociale !

Depuis le début de l'été, je mène aux côtés de la gauche parlementaire une bataille intense contre l'entreprise de destruction de notre droit du travail menée par le Gouvernement. Outre la méthode adoptée qui transforme le parlement en simple boîte d'enregistrement de l'action gouvernementale. Les mesures entrées en vigueur fin septembre fragilisent fortement la protection salariale et les acquis sociaux des travailleurs. Fusion des instances représentatives du personnel, affaiblissement du rôle de la branche au profit des accords d'entreprises, facilitation des plans de licenciement, plafonnement des indemnités prudhommales, suppression du compte pénibilité et suppression des indemnités de fin de certains CDD font parties des mesures contre lesquelles je me suis battu et que j'ai refusé de voter, refusant par la même de cautionner une réforme promouvant la « flexiprécarité » qui n'aura pour résultat que d'accroître les inégalités en frappant principalement les salariés les plus précaires.

Amendements adoptés

En dépit de la volonté du groupe La République en Marche de remettre en cause la philosophie même du droit du travail, nous avons réussi à faire adopter, avec mes collègues de la Gauche démocrate et républicaine plusieurs amendements à la loi de ratification des ordonnances « Loi travail » qui tentent de sauvegarder le principe selon lequel la loi est là pour protéger les plus faibles.

Ainsi, alors que la « Loi travail » crée un nouveau

type de contrat, le « CDI de chantier », qui permet de licencier un salarié sans lui verser de prime de fin de contrat, nous avons fait adopter le principe d'une priorité de réembauche en CDI du salarié licencié dans ce cadre chez son ancien employeur. Dans le souci de garantir les protections légales essentielles dont bénéficient les salariés, nous avons également fait inscrire dans la loi l'obligation pour les nouvelles mesures du droit du travail de respecter les normes d'ordre public (35h, SMIC, etc.). Enfin, nous avons fait adopter un certain nombre de des garde-fous à la négociation par accord collectif en matière de CDD et de durée du travail.

Loi de finances 2018: Où est passé l'accord de Guyane ?

À la lecture du projet de loi de finances pour 2018, une question vient à l'esprit : où sont passés les engagements pris dans l'accord de Guyane d'avril dernier ?

Si plusieurs d'entre eux sont traduits budgétairement, comme c'est le cas des 55 millions d'euros pour la construction des lycées, collèges et équipements scolaires, du pont du Larivot ou encore du tribunal de St Laurent, de nombreux investissements, comme le nouveau commissariat ou encore la cité judiciaire, manquent cruellement à l'appel. Plus inquiétant, un examen approfondi des documents budgétaires nous apprend que l'effort financier consacré par l'Etat à la Guyane en 2018 n'est en augmentation que de 79,5 millions d'euros par rapport à l'année 2017. Très loin donc de nos attentes.

De là à penser que le Gouvernement déshabille Pierre pour habiller Paul; il n'y a qu'un pas. Les Guyanais vont finir par financer eux-mêmes leur plan d'urgence car certains crédits déjà affectés à la Guyane seront sacrifiés pour financer les investissements prévus par l'accord du 21 avril 2017 pour lequel ils se sont battus.

L'annonce faite par Emmanuel Macron au sujet de l'hôpital de Maripasoula, qui ne verra finalement pas le jour sous son quinquennat alors que sa construction était expressément prévu par le protocole d'accord de fin de conflit du CHAR signé en juin dernier me fait craindre quant à la réelle volonté du Gouvernement de voir se concrétiser les différents financements promis et m'appelle à la plus grande vigilance.

C'est pourquoi, en responsabilité, j'ai décidé de voter contre le projet de budget présenté par le Gouvernement qui ne va pas dans le sens des intérêts des Guyanais.

Pour l'emploi, la justice sociale et le pouvoir d'achat : le contre budget de la Gauche démocrate et républicaine.

Par ce que nous ne partageons pas la vision antisociale exprimée par le Gouvernement depuis le début de quinquennat, mon groupe de la Gauche démocrate et républicaine a présenté sa proposition de contre-budget en marge des discussions sur la loi de finances pour 2018. Un projet qui propose de mettre en place un nouveau modèle économique au service d'une société plus juste, plus humaine et plus écologique.

12,4 milliards d'€ de cadeaux fiscaux à annuler

+ 3,2 milliards d'€
suppression de l'ISG

+ 1,9 milliards d'€
taxe unique à 30%

+ 2 milliards d'€
baisse de la taxe sur
les transactions
financières

+ 1,2 milliards d'€
baisse de l'impôt sur les
sociétés

+ 4 milliards d'€
renforcement du budget pour
l'arme nucléaire

+ 0,1 milliards d'€
suppression taxe très hauts
salaires

Un meilleur partage des richesses

+ 7 milliards d'€
lutte contre la fraude fiscale

+ 6 milliards d'€
taxe sur les CA des grands groupes
financiers

+ 6 milliards d'€
renforcement de la fiscalité sur les
dividendes

Un contre budget au service du développement humain !



28,8 milliards d'€ pour le pouvoir d'achat: annulation de la hausse de la CSG, baisse de la TVA et rétablissement de la demi-part veufs/veuves.



10 milliards d'€ pour relancer l'économie: 8 milliards en soutien aux TPE, PME et artisans en contrepartie d'engagements pour l'emploi et l'investissement et 2 milliards pour les grands projets.



6,5 milliards d'€ pour les hôpitaux et la sécurité sociale afin de protéger la santé de nos concitoyens avec un plan spécial en soutien aux hôpitaux d'Outre-mer.



5 milliards d'€ en faveur d'un grand plan pour l'école et l'éducation afin de préparer l'avenir.



2,5 milliards d'€ pour accompagner l'agriculture et protéger notre environnement.



2,5 milliards d'€ pour un grand plan logement.



2 milliards d'€ pour financer la hausse du point d'indice des fonctionnaires.



1,5 milliards d'€ pour déployer le très haut débit sur tout le territoire.



Contrôle de l'action du Gouvernement

Au titre du contrôle de l'action du gouvernement, j'ai alerté par quinze fois depuis la rentrée les ministres et secrétaires d'Etat sur des dysfonctionnements constatés dans l'exercice des politiques publiques dans notre territoire. Hausse de la délinquance, difficultés d'accès au foncier des agriculteurs, crise à l'aéroport de Cayenne, situation de la prison de Rémire ou encore défaillance de notre système hospitalier sont autant de thématiques sur lesquelles j'ai demandé au gouvernement de fournir des explications.

Question écrite n° 268 à la ministre des solidarités

M. Gabriel Serville alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation gravissime dans laquelle se trouve le service de réanimation néonatale du centre hospitalier de Cayenne. En effet, depuis plusieurs mois, les professionnels de l'hôpital de Cayenne (Char) racontent leurs difficultés et leur crainte d'une crise sanitaire majeure. Leurs craintes se sont avérées exactes. Depuis la fin juin 2017, le service de réanimation néonatale est dans l'incapacité d'accueillir toutes les femmes accouchant avant terme et tous les prématurés. Au point que cinq femmes enceintes et quatre grands prématurés,

selon les précisions de la direction de l'hôpital à l'AFP, ont été évacués vers le pôle mère-enfant de Fort-de-France. Au début du mois de juillet 2017, c'est dans un avion militaire que certains ont été installés pour rejoindre la Martinique. De nombreux personnels du Char soulignent les conditions de travail dégradées de ces dernières années, les effectifs et le trop grand volume d'heures effectuées par certains professionnels de santé. Alors que le centre hospitalier sort à peine d'un mouvement social de 74 jours, il lui demande de bien vouloir lui apporter des précisions quant à l'état d'avancement des engagements pris dans le protocole de fin de conflit mais également plus largement sur la feuille de route du Gouvernement pour le service public hospitalier en Guyane.

Réponse du ministère

Le comité de suivi du protocole du 9 juin 2017 mettant fin au conflit interne au centre hospitalier Andrée-Rosemon (CHAR) s'est tenu le 21 juin 2017. Les travaux prévus dans ce protocole concernent le volet équipement et le volet ressources humaines portant sur les modalités de 110 recrutements (définition des métiers à recruter et des affectations) et sur le dispositif permettant de proposer des périodes de stage à 75 agents par an. Le protocole de sortie de conflit vaut autorisation pour le CHAR de majorer son titre 1 de dépense.

Il doit intégrer cette donnée dans la trajectoire financière présentée en Copermo performance. Par ailleurs, une convention est en cours avec l'AP-HP pour renforcer les compétences en spécialités au sein des hôpitaux sur le territoire. La stratégie de santé outre-mer intègre le développement de l'offre de soins de manière générale sur le territoire de la Guyane et les travaux en cours du programme régional de santé no 2, qui devra aboutir en mai 2018 associant l'ensemble des partenaires, établira la programmation à l'horizon 2022 en termes d'offres sanitaire et médico-sociale.

Retrouvez toutes mes questions écrites et orales au gouvernement sur mon site internet. Vous pouvez également être alertés en temps réel des réponses qui y sont apportées en vous inscrivant sur le site <http://www2.assemblee-nationale.fr/recherche/questions>.



COP23 FIJI

UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

BONN 2017

Actualité parlementaire



Conférence sur le climat – COP23

J'ai été invité à prendre part à la délégation officielle française à la 23^e conférence sur le changement climatique qui se tenait cette année à Bonn, en Allemagne. Si j'ai apprécié le discours franc et plein d'espoir du Président Emmanuel Macron, je ne peux que regretter que ces paroles ne soient pas suivies d'effet dans le budget alloué à la transition énergétique qui va de renoncement en renoncement avec de nombreux reculs, comme sur le glyphosate ou la baisse des aides au développement de l'agriculture bio.

Grand livre des discriminations Outre-mer

La Délégation Outre-mer a lancé le chantier du Grand livre des discriminations dans nos territoires qui rassemblera à la fois les discriminations à caractère racistes, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT et les discriminations faites aux personnes en situation d'handicap. Dans ce cadre, j'ai été nommé co-rapporteur, aux côtés de Ramlati Ali (Mayotte), Raphael Gerard (Charente Maritime) et Laurence Vanceunbrock-Mialon (Allier) du chapitre consacré à l'homophobie Outre-mer. Nous avons commencé à auditionner le tissu associatif et présenterons notre rapport avant la fin de la session parlementaire.



Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/Sida, le palu et la tuberculose

J'ai représenté la France à la rencontre annuelle du Réseau parlementaire francophone de lutte contre le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose les 21 et 22 novembre à Rabat, au Maroc. Ces trois pandémies parmi les plus meurtrières sont particulièrement prévalentes en Guyane qui est le territoire français le plus touché. L'occasion d'insister sur l'importance de lancer un grand plan santé Outre-mer pour remettre à niveau nos hôpitaux publics et lutter contre les déserts médicaux. Le projet a également été lancé d'organiser la session 2019 du réseau en Guyane. Cela permettrait d'attirer les regards du monde francophone sur la crise sanitaire qui guette notre territoire faute d'engagements forts du gouvernement.

Coopération France – Haïti



Dans le cadre de mes fonctions de président du groupe d'amitié France-Haïti, j'ai participé aux 2^e assises de la coopération décentralisée entre nos deux pays à Port au Prince. Je me suis entretenu avec mes homologues haïtiens et les acteurs de la coopération avec qui nous allons travailler à renforcer l'aide internationale à la reconstruction du territoire de la République d'Haïti.

Projet de loi mettant fin aux recherches d'hydrocarbures

Je me suis farouchement opposé au projet de loi porté par Nicolas Hulot et qui va interdire les recherches et l'exploitation des hydrocarbures en France.

Préparé à la va-vite et sans aucune concertation, ce projet de loi va contre les intérêts de la Guyane et des Guyanais.

En effet, sous couvert de mettre en œuvre des ambitions partagées de transition énergétique, le gouvernement revient en catimini sur une compétence décentralisée au bénéfice de la Région Guyane par la loi du 13 décembre 2000. Concrètement, avec ce projet de loi, les Guyanais se voient dépossédés de leur droit durement acquis de décider par eux-mêmes s'ils veulent, ou non, exploiter leurs ressources pétrolières.

Quelle collectivité de l'Hexagone aurait supporté qu'on lui interdise d'exercer l'une de ses compétences, privant par là-même son territoire d'un potentiel moteur de développement économique, sans même lui demander son avis ? La réponse est simple: aucune !

J'ai donc introduit une motion de renvoi en commission du projet de loi afin d'exiger que la CTG et les élus Guyanais soient auditionnés et que le droit des Guyanais de décider par eux-même de l'exploitation ou non de leurs ressources soit respecté.

Vous pouvez retrouver cette intervention sur mon site internet ainsi que sur mes deux plateformes vidéos en ligne sur YouTube et Dailymotion.



Me contacter

Permanence parlementaire

SANS RENDEZ-VOUS* :

Les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
Les mardi et jeudi de 9h à 12h puis 15h30 à 17h30

au 1bis, rue Samuel Lubin 97300 Cayenne.

** Pour toutes vos demandes de soutien dans vos démarches personnelles.*

SUR RENDEZ-VOUS :

Rencontrez votre député sur rendez-vous en nous contactant par mail à l'adresse suivante:

gabriel.serville@assemblee-nationale.fr

ou au 05 94 38 32 39

Sur internet

E-mail: gabriel.serville@assemblee-nationale.fr

Facebook: [@Gabriel.serville](https://www.facebook.com/Gabriel.serville)

Twitter: [@GabrielServille](https://twitter.com/GabrielServille)

Site internet: gabrielserville.com

Mon équipe

Suivi des dossiers techniques et législatifs:

Thibault Lechat-Vega 06.99.82.82.00

Suivi des dossiers administratifs et politiques:

Christian Portos 06.94.23.27.25

Secrétariat parlementaire:

Kristina Oliviera-Diaz 05.94.38.32.39